



Une ressource en ligne pour

LE DROIT D'AUTEUR ET L'UTILISATION ÉQUITABLE

« PUIS-JE UTILISER CETTE RESSOURCE EN CLASSE? »

Le personnel enseignant doit respecter les *Lignes directrices sur l'utilisation équitable*. Il doit savoir ce qu'il peut et ce qu'il ne peut pas faire avec les œuvres protégées par le droit d'auteur. Utilisez cet outil pour trouver réponse à vos questions en quelques clics.

***Connaissez vos droits et connaissez vos limites
en matière d'utilisation équitable!***



Trouvez réponse à vos questions à **OutilDecisionUtilisationEquitable.ca**





LE DROIT D'AUTEUR... ÇA COMPTE!

GUIDE DE RÉFÉRENCE À L'INTENTION DU PERSONNEL ENSEIGNANT

Le droit d'auteur... ça compte! fournit des réponses à un large éventail de questions du personnel enseignant au sujet du droit d'auteur.

Sachez comment la législation sur le droit d'auteur s'applique au personnel enseignant et aux écoles!

Cliquez sur le lien pour télécharger le document : www.ledroitdauteurcacompte.ca



Produit par le Consortium du droit d'auteur du CMEC qui est composé des ministres responsables de l'éducation primaire-secondaire des provinces et des territoires du Canada, à l'exception du Québec — www.cmec.ca